

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 20 (1928)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

20^{me} année

FÉVRIER 1928

N° 2

A la mémoire de Karl Dürr

La nouvelle de la mort de notre camarade et ami Karl Dürr, survenue en quelques jours des suites d'un empoisonnement de sang, a plongé chacun dans la stupeur. Personne ne pouvait le croire. Jamais malade, toujours à son poste, répondant sans hésiter partout où l'on pouvait avoir besoin de son concours avisé, il semblait devoir atteindre un âge avancé, pour le plus grand bien du mouvement ouvrier.

L'Union syndicale perd en lui un guide précieux. Depuis 1916 qu'il occupait les fonctions de secrétaire, il a su donner au mouvement syndical suisse une impulsion nouvelle grâce à ses qualités d'ordre et de clarté. Ses initiatives intelligentes dans tous les domaines de l'économie sociale et politique avaient apporté à l'Union syndicale la considération des autorités et la reconnaissance de la classe ouvrière dont les résultats obtenus venaient soulager quelque peu la dure existence.

Calme et réfléchi, il savait trouver la bonne voie au milieu de tous les courants contraires qui s'offraient à la classe ouvrière. Il ne redoutait aucune peine, aucun sacrifice, pour atteindre le but qu'il voyait clairement dans les situations les plus inextricables.

Dans les conseils et commissions officiels auxquels il était appelé par les autorités fédérales, il savait défendre les intérêts de la classe ouvrière avec intelligence et savoir-faire. Par son sens pratique des affaires, sa grande expérience qu'il avait puisée dans le livre de la vie au contact de ceux qui peinent et qui souffrent, il apportait aux problèmes posés les solutions heureuses attendues de chacun, mais que souvent lui seul formulait.

Le vide qu'il laisse est grand; on n'en peut encore estimer la profondeur. L'union et la concorde de tous ceux qui furent durant de longues années ses collaborateurs, tant dans les fédérations, dans les cartels syndicaux qu'au comité de l'Union syndicale, pourront atténuer la perte cruelle que son départ prématuré nous a infligée.